

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec



PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE ROMÉO-SALOIS 2023-2027

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 11 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 11** ENVIRONNEMENT EXTERNE
 - 12** ENVIRONNEMENT INTERNE
 - 14** BIEN-ÊTRE
- 16 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 17 ENJEUX**
 - 17** LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
 - 18** LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES
 - 19** LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE
- 20 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 21 ANNEXES**



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit augue dui dolore te feugait nulla facilisi.


Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit augue dui dolore te feugait nulla facilisi.

**VALÉRIE
LUSSIER**

PRÉSIDENTE

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2^o du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel enseignant de l'école

Les élèves

Les parents

Les membres du

Conseil d'établissement

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- Le comité du leadership de l'école
- L'ensemble du personnel enseignant de l'école
- Les membres du Conseil d'établissement
- La direction d'école

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre Mission :



ÉCOLE PRIMAIRE ROMÉO-SALOIS

Mon école, ma famille : j'y apprend, j'y grandis !

Insérer un court texte explicatif.

(Comité du leadership)

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision :

À l'école Roméo-Salois, chacun a sa place, se sent en sécurité et a la chance de vivre des réussites et des petits bonheurs chaque jour.

VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Nos valeurs et les comportements observables :

Engagement

Respect

Bienveillance

(Inscrire les comportements observables)

(Comité du leadership)

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école.

6 / 10

IMSE

(indice de défavorisation de l'école)

3 / 10

ISFR

(indice du seuil de faible revenu)

Territoire desservi

St-Germain-de-Grantham
et
St-Edmond-de-Grantham
(2369 portes)

Données géographiques

École de petits accueillant
% de marcheurs
% transportés par autobus
% reconduits par les parents

Entouré des infrastructures sportives et culturelles de la municipalité de St-Germain-de-Grantham : centre communautaire, patinoire, terrains de soccer, terrain de jeux, disque golf, sentier boisé, bibliothèque municipale.

Partenaires et organismes

L'école est appuyée dans ses projets pédagogiques par la Fondation Roméo-Salois. Cette fondation reçoit annuellement nombre de projets présentés par les enseignants de notre école, de l'école Jésus Adolescent et elle accorde son appui financier.

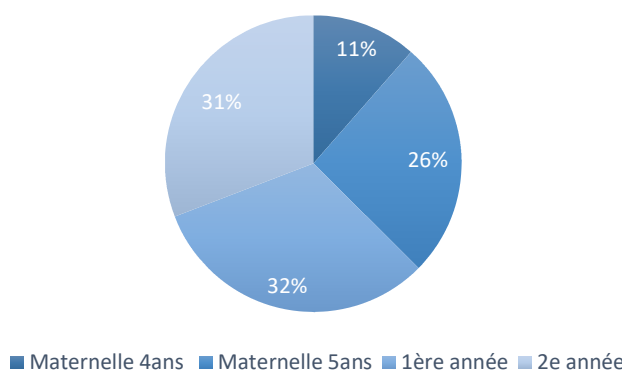
La tablée populaire supporte les besoins alimentaires des élèves dans le besoin : cet organisme offre le service de repas chaud pour le midi et les collations.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

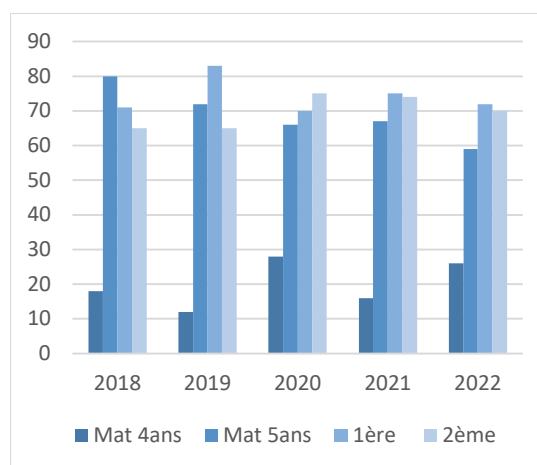
ENVIRONNEMENT INTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.

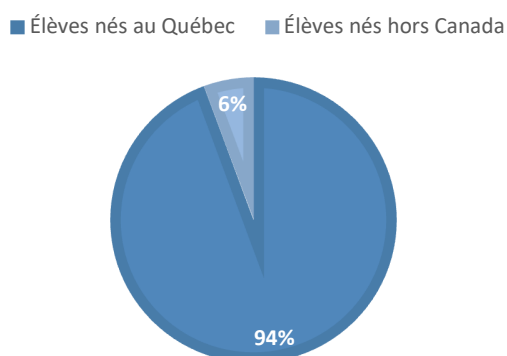
Nombre d'élèves par niveau (%) 2022-2023



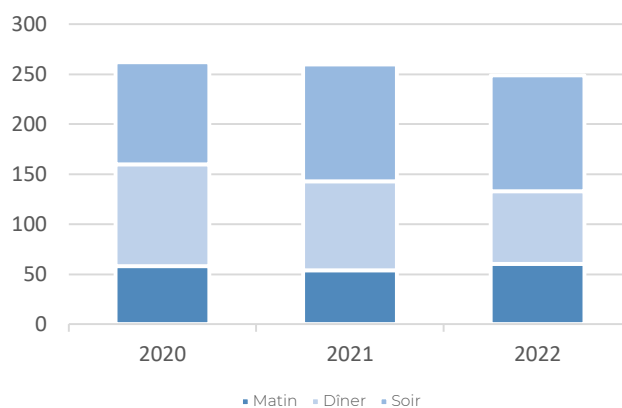
Nombre d'élèves par niveau (2018 à 2022)



PROPORTION D'ÉLÈVES NÉS HORS CANADA 2022-2023



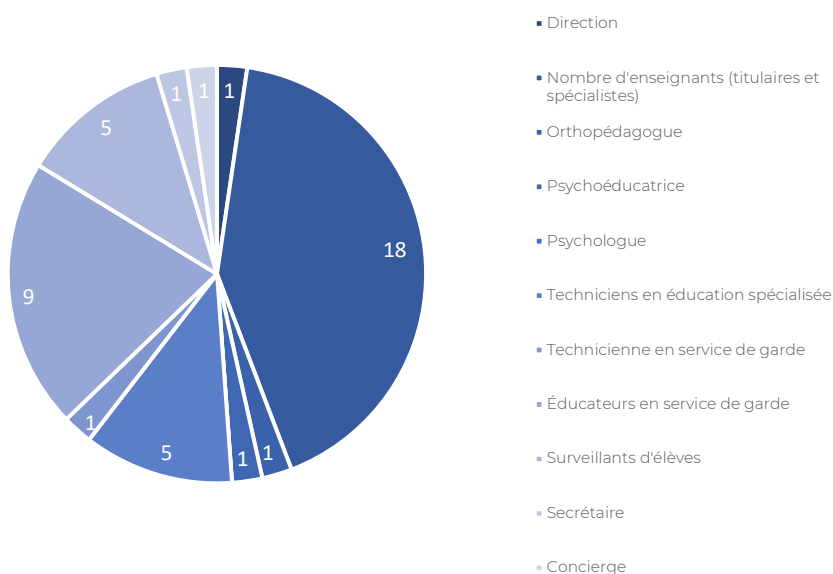
Fréquentation au service de garde



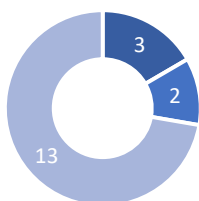
Équipe-école

En 2022-2023, l'école compte sur la collaboration et l'implication de 43 membres du personnel.

Répartition du personnel par catégorie d'emploi

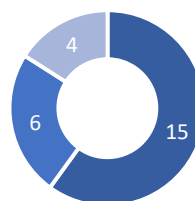


Cumul d'années d'expérience du personnel enseignant



■ 3 ans et moins ■ 4 à 9 ans ■ 10 ans et plus

Cumul d'années d'expérience du personnel non-enseignant



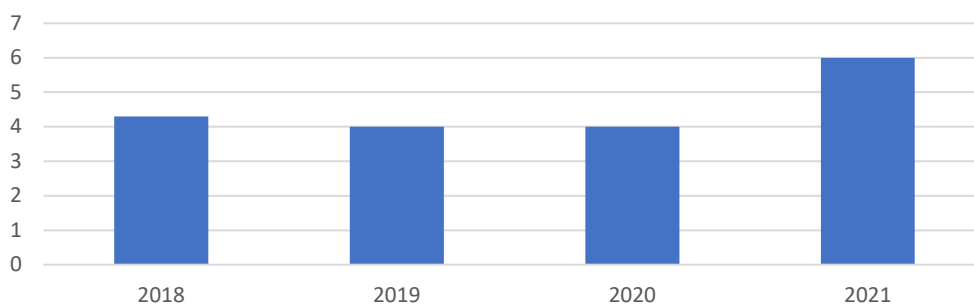
■ 3 ans et moins ■ 4 à 9 ans ■ 10 ans et plus

ENVIRONNEMENT INTERNE

Offre de services	
Nombre de groupes d'adaptation scolaire	aucun
Nombre de groupe de francisation	aucun
Données relatives aux programmes particuliers	<p>Les élèves ont la possibilité de s'inscrire aux programmes particuliers de musique ou de multisports à partir de la 3^e année offerts à La Marconi et à St-Louis de Gonzague.</p> <p>De plus en 6^e année, le programme anglais intensif est offert à l'école Jésus Adolescent.</p>

Les élèves et leur réussite

% d'élèves entrant au secondaire ayant 13 ans ou plus



% d'élèves ayant 70% et plus aux épreuves du MEQ (4^e et 6^e année)

Voir Annexe 1

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations. (2.3)	97%	95%
À l'école, les élèves respectent les adultes.	94%	90,2%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous.	89%	87%
En général, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion en classe.	82%	86,7%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.	80%	92,7%
Les adultes s'intéressent à moi (à ce que je vis et mes intérêts).	89%	82,6%
Je trouve que les méthodes d'enseignement utilisées par mes enseignants sont variées.	81%	86,3%
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace).	60%	75,1%
J'aime les activités dans les moments non structurés (le matin, aux récréations, le midi et le soir).	78%	92,8%

À l'école, les adultes respectent les élèves.	98%	96,1%
---	-----	--------------

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	94%	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	92%	95 %

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits suite à l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc...).



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Court texte pour expliquer les forces et défis du milieu en lien avec l'enjeu ciblé.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ 2021-22	Cible 2027
Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture primaire 4 ^e année au primaire ¹	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 4 ^e année en lecture.	68%	Augmentation
Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle de raisonner primaire 6 ^e année au primaire ¹	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en raisonner.	...%	Augmentation

¹ moyenne sur 5 ans, 2017-2022

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Court texte pour expliquer les forces et défis du milieu en lien avec l'enjeu ciblé.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct.22 ¹	Cible 2027
Objectif 1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire	J'aime les activités dans les moments non structurés (le matin, aux récréations, le midi et le soir).	78%	Augmenter le % de perception de 10%
Objectif 2 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement la qualité de l'environnement	J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace).	60%	Augmenter le % de perception de 10%
Objectif 3 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement que le climat de classe est favorable aux apprentissages	Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.	80%	Augmenter le % de perception de 5%

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord (sondage effectué auprès des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année de l'école Jésus Adolescent).

ENJEU 3

LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Court texte pour expliquer les forces et défis du milieu en lien avec l'enjeu ciblé.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct.22	Cible 2027
Objectif 1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	92%	Maintien

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Roméo-Salois est adopté par le Conseil d'établissement le 4 mai 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel du président du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 4 mai 2023 à St-Germain de Grantham

Madame Valérie Lussier, présidente du Conseil d'établissement

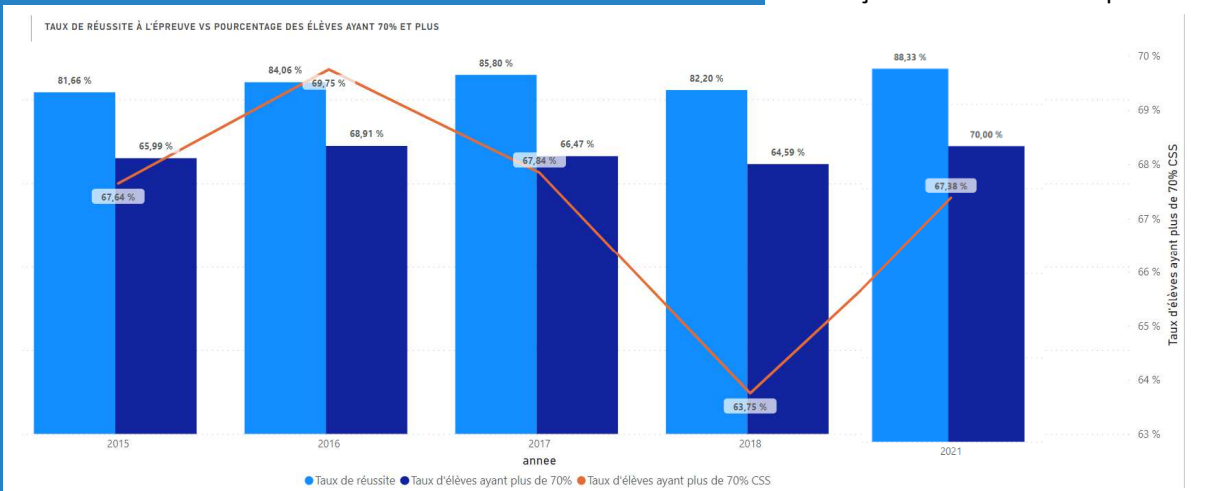
Madame Nataly Gagnon, directrice d'établissement

Monsieur Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes.

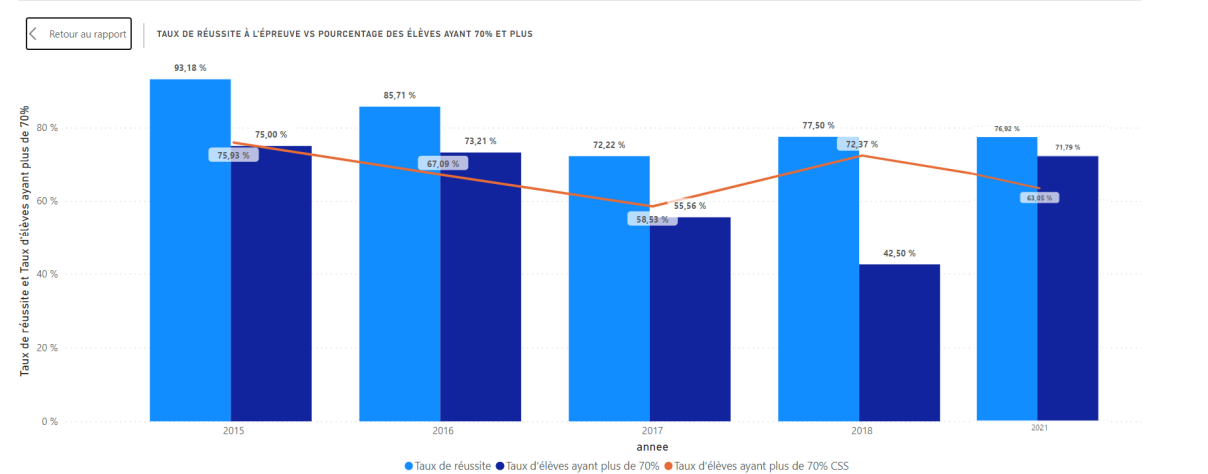
ANNEXE 1

TABLEAUX

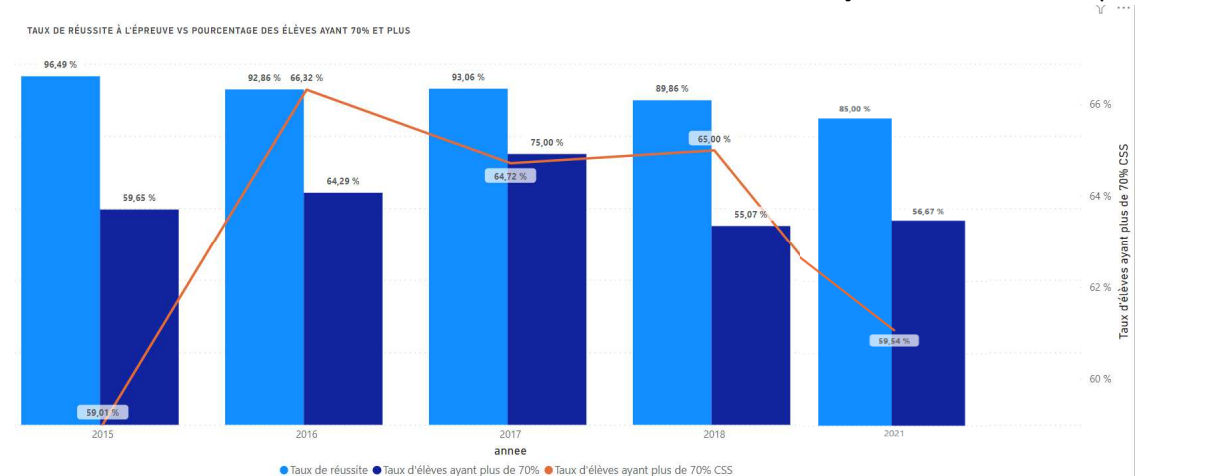
Français lecture 4^e année primaire



Français lecture 6^e année primaire

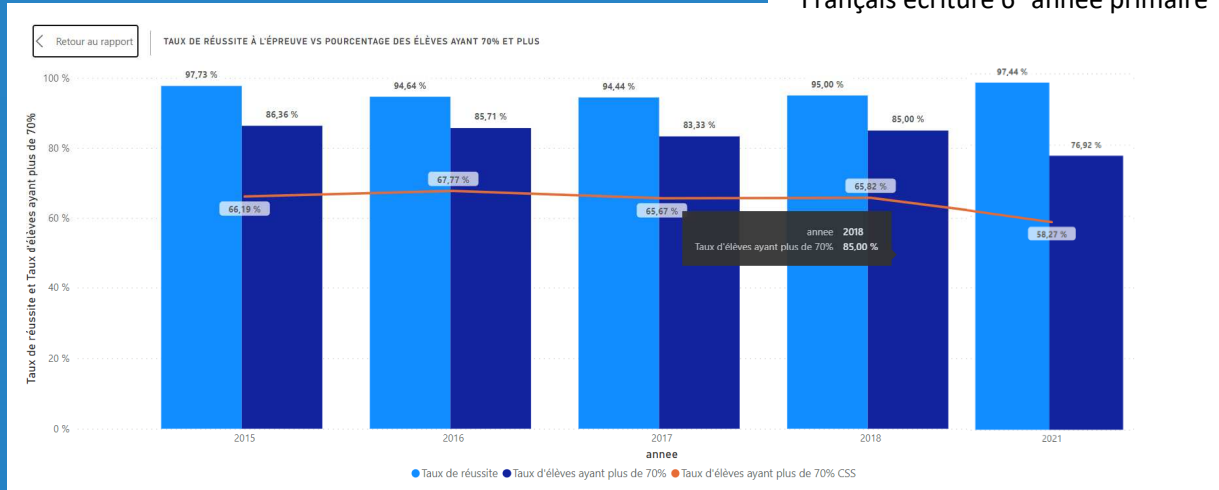


Français écriture 4^e année primaire

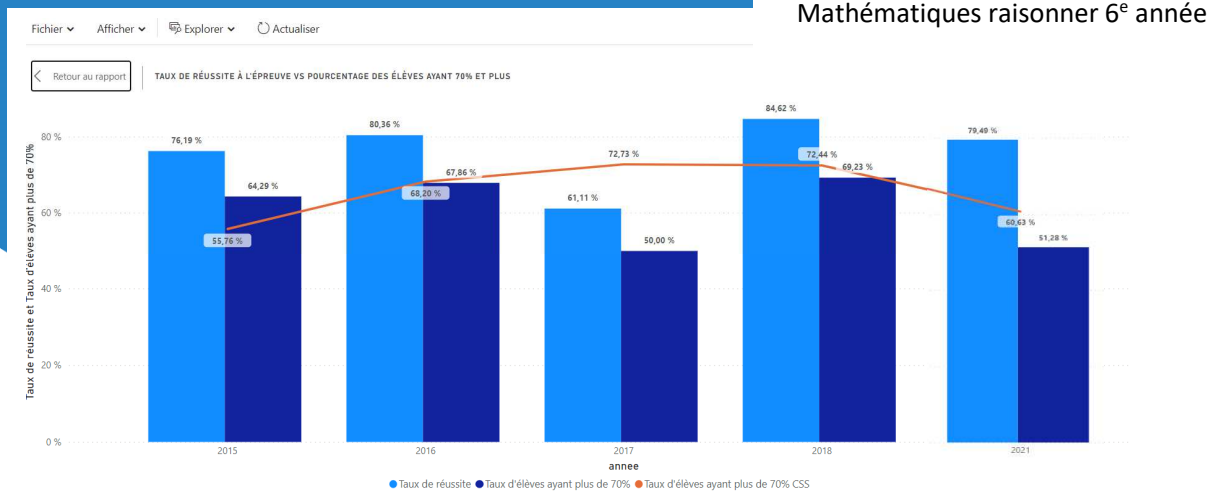


TABLEAUX

Français écriture 6^e année primaire



Mathématiques raisonner 6^e année



Mathématiques résoudre 6^e année

